

Mobilité Electrique : équiper la voie publique en Ile-de-France

04 juillet 2022



Avec le soutien



L'ASSOCIATION TECHNIQUE ENERGIE ENVIRONNEMENT



C'est une **association professionnelle française** créée en 1978 dont le but est la **promotion de l'efficacité énergétique** dans les entreprises et les collectivités, l'information sur les enjeux environnementaux liés à l'énergie et le soutien **aux énergies renouvelables**.



Elle compte **2 500 adhérents**, dont elle rassemble les **personnes physiques** ou **morales** concernées par la **maîtrise de l'énergie** y compris son **impact sur le climat**.



Avec ses **6 clubs thématiques** (C2E, Biogaz, Power to Gas, Stockage d'Énergies, Cogénération, Pyrogazéification) et ses **11 délégations régionales**, l'ATEE constitue un **carrefour d'échanges** et de réflexion pour ses adhérents permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les **retours d'expérience**.



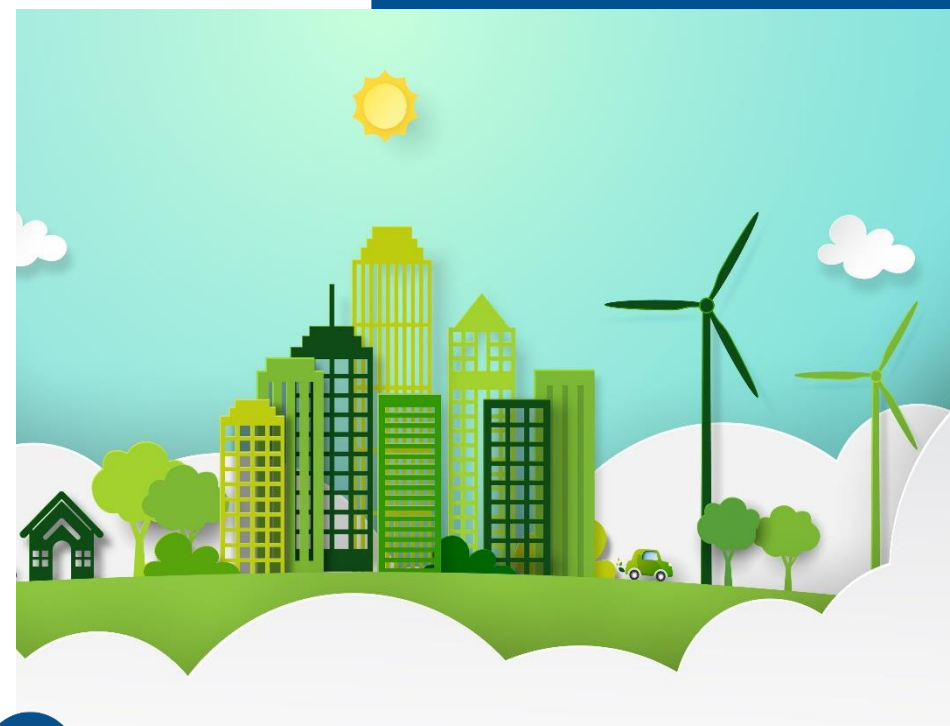
Chaque année, c'est **plus de 40 événements** organisés autour de la maîtrise de l'énergie : colloques, conférences, visites.



1 Communauté des Référents Energie et 3 programmes nationaux **PRO-SME**n, **PROREFEI**, **OSCAR** pour l'efficacité énergétique.



L'ATEE publie **ENERGIE PLUS**, la **revue bimensuelle** de la maîtrise de l'énergie.



Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement.

Les bornes en voirie publique : déploiement public ou privé ?

Public

- Décisions prises par les élus (tarifs, offre...) après concertation
- Risques portés par l'entité publique
- Maillage du territoire et non accumulation d'emplacements rentables

Privé

- Décisions prises par l'entité privée rapidement
- Risques portés par l'entité privée mais impact sur le public ? (ex : Autolib')
- Couverture des zones blanches ?

- Complémentarité à trouver
- Répartition sur la puissance de recharge
- Ne pas laisser que les zones non rentable au public
- Interopérabilité directe à travailler (expérience utilisateur)

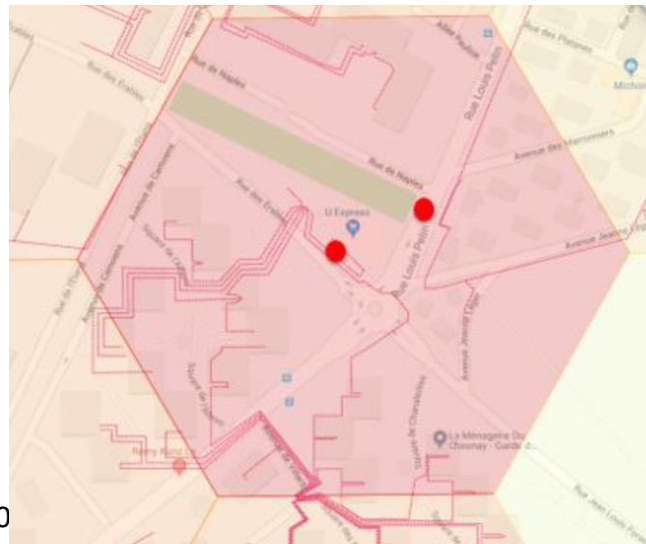
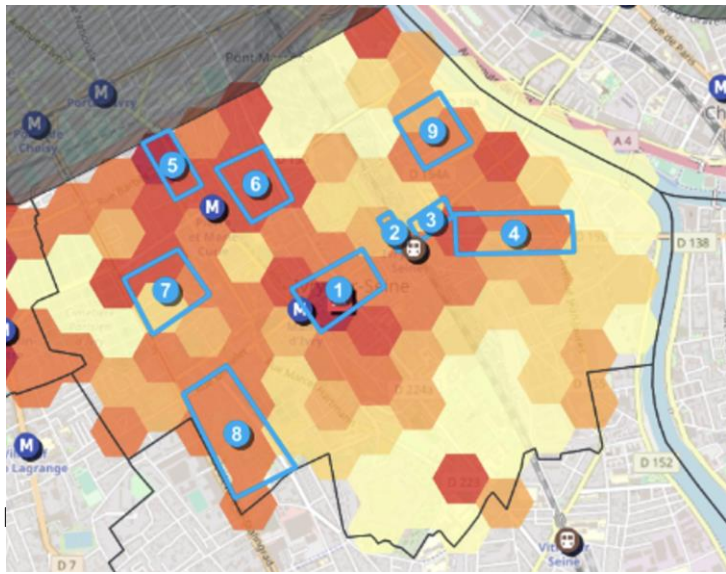
Le service de recharge adapté au bon endroit au bon moment

- Zones de stationnement de longue durée (résidentielles, entreprises...) → borne de recharge normale (7 ou 22kW AC)
- Zones de stationnement de moyenne durée (commerces, centres ville...) → borne de recharge rapide (24 ou 50kW DC)
- Zones de transit (départementales, voies rapides...) → borne de recharge très rapide (50kW DC et plus)



Schémas d'implantation : un espace de concertation

- ❖ Analyse cartographique puis de terrain
- ❖ Intègre les opportunités et inconvénients de chaque zone, de chaque emplacement
- ❖ Prises en compte :
 - Du côté des territoires : les projets, les souhaits
 - Du côté Sigeif : les contraintes techniques liées aux bornes et leur exploitation
 - Du côté d'Enedis : les capacités des réseaux électriques (convention d'étude, outil cartographique des capacités)



Focus sur le partenariat avec Enedis

Groupement de commandes **unique en France** SIGEIF/ENEDIS pour accélérer les procédures de mises en service :

- SIGEIF : maître d'ouvrage pour la pose de la borne
- ENEDIS : maître d'ouvrage pour le raccordement (création du branchement)
- 1 seule et même entreprise pour les deux maîtrises d'ouvrages

Un interlocuteur dédié chez Enedis (1 plaque Est – 1 plaque Ouest) et réunions de planning chaque semaine

- Marché de travaux/exploitation/maintenance

Étapes suivies pour la validation d'un emplacement

- Visites terrain avec services techniques et/ou les élus dans le cadre de notre schéma d'implantation
 - Points importants regarder : largeur du trottoir, trafics, proximité d'autres grands axes routiers, commerces/services aux alentours, visibilité de la future borne
- Pré-étude de faisabilité du raccordement avec ENEDIS (convention MOBE)
- Identification des emplacements prioritaires (temporalité : court terme, moyen terme, à la demande)
- Convention avec les villes

Focus sur le partenariat avec Enedis

Travaux exécutés en 1 mois :

- Pose de la borne et de la signalisation verticale et horizontale
- Identification du câble (fouille ouverte) avec Enedis
- Raccordement du branchement
- Passage du bureau de contrôle
- Obtention du Consuel
- Demande de mise en service auprès du fournisseur

Intégration de la borne dans différents outils de référencement :

- Cartographie interne Sigeif
- Chargemap
- Gireve (intéopérabilité)
- Google, waze, Here



Information des communes (site web, bulletin municipal, réseaux sociaux)

Parcours client et numéro de la hotline affichés sur la borne